

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/01/2026 - 182 - 2015 B 00786 - 813 228 327 - A.P LA
DIFFERENCE

SARL A.P LA DIFFERENCE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 430 000 euros

Siège social : La Différence -11 rue du quintau - 17140 LAGORD

Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle

Décision de l'associé unique gérant du 30 octobre 2025

Le 30 octobre 2025

A Lagord,

Le soussigné AMICHAUD Philippe associé unique et gérant de la société A.P LA DIFFERENCE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui se traduisent par une perte de 9298 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à - 9298 euros au poste report à nouveau.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

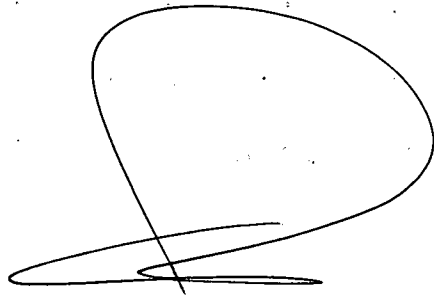
De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait en deux originaux,

À LAGORD

Le 30 octobre 2025

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

AMICHAUD Philippe

Désignation de l'entreprise		EURL AP LA DIFFERENCE										RUE DU QUINTAU										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		17140 LAGORD																							
SIRET		8 1 3 2 2 8 3 2 7 0 0 0 1 7										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12			
												Durée de l'exercice précédent *										12			
												Exercice N clos le										31122024			
												Exercice N-1 clos le										31122023			
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012																					
		014		016																					
	Immobilisations corporelles*	028	473 660	030	139 540										334 119		348 642								
	Immobilisations financières* (1)	040		042																					
	Total I (5)	044	473 660	048	139 540										334 119		348 642								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070																				
			072		074																				
	Valeurs mobilières de placement	080		082																					
	Disponibilités	084	39 169	086											39 169		34 841								
	Charges constatées d'avance *	092		094																					
	Total II	096	39 169	098											39 169		34 841								
	Total général (I + II)	110	512 829	112	139 540										373 289		383 483								
PASSIF														Exercice N NET		Exercice N-1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		430 000												430 000									
	Ecarts de réévaluation	124																							
	Réserve légale	126																							
	Réserves réglementées*	130																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132																							
	Report à nouveau	134		(76 274)												(68 492)									
	Résultat de l'exercice	136		(9 298)												(7 782)									
	Subventions d'investissement	137																							
	Provisions réglementées	140																							
	Total I	142		344 429												353 726									
Provisions pour risques et charges Total II														154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156														2 000									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166																							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172																							
	Comptes courants d'associés	173																							
	Autres dettes	175		28 860												27 757									
	Produits constatés d'avance	174																							
Total III	176		28 860												29 757										
Total général (I + II + III)														180		373 289		383 483							
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: E.U.R.L. AP LA DIFFERENCE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	{ dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
				217	218	19 710	20 183			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	19 710	20 183				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	862	1 165				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	9 253	8 114			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	531	244	3 090	3 164				
	Rémunérations du personnel *			250	1 280					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		999				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	14 522	14 522				
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges {	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259					
		260		262						
Total des charges d'exploitation (II)				264	29 007	27 964				
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(9 298)	(7 782)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280						
	Produits exceptionnels		(IV)	290						
	Charges financières		(V)	294						
	Charges exceptionnelles	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquièmes D)			347					
		348								
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(9 298)	(7 782)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	9 298			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330						
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquièmes)	138		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181		
	dont divers *	Crédance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		Déficit col. 2	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : * 76.253 dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		Déficit col. 2	372		
								9 298		

A-2

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL AP LA DIFFERENCE**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	65 822	422		424		426	65 822				
	Constructions	430	372 993	432		434		436	372 993				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 191	442		444		446	13 191				
	Installations générales agencements divers	450	20 894	452		454		456	20 894				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	760	472		474		476	760				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	473 660	492		494		496	473 660				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	103 713	522	12 433	524		526	116 146		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 191	532		534		536	13 191		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 354	542	2 089	544		546	9 444		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	760	562		564		566	760		
TOTAL		570	125 018	572	14 522	574		576	139 540		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
	Plus ou moins-values										
	Court terme *										
	Long terme										
	19 %										
	15 % ou 12,80 %										
	0 %										
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

AP

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : EURL AP LA DIFFERENCENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
					780		

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	76 253
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	76 253
Déficits de l'exercice			860	9 298
Total des déficits restant à reporter			870	85 551

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.8

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AP LA DIFFERENCE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012024 et clos le : 31122024		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	19 710
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	19 710
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	3 116
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 998
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	10 115
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	9 595
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

A.P

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 81322832700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE E.U.R.L AP LA DIFFERENCE

ADRESSE (voie) RUE DU QUINTAU

CODE POSTAL 17140 VILLE LAGORD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	430
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	430

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination AP PROJECT

N° SIREN (si société établie en France) 812238723 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 430

Adresse : N° 22 Voie BD BEAUMARCHAIS

Code postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.P

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFP N° 2033-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 81322832700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AP LA DIFFERENCE

ADRESSE (voie) RUE DU QUINTAU

CODE POSTAL 17140 VILLE LAGORD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

A R

Certifié conforme à l'original